

Montréal, le 24 avril 2017

Madame Nicole Brodeur
Présidente
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Objet : Avenir du secteur Pierrefonds-Ouest

Madame la présidente,

Nous vous écrivons en tant qu'association patronale dont la mission consiste à promouvoir les intérêts des entreprises en construction et à leur fournir une gamme d'outils et de services qui leur permettent de réaliser leurs activités de manière optimale, et de mieux servir ainsi leur clientèle.

Forte de plus de 120 ans d'existence et de ses plus de 1000 membres, *l'Association patronale des entreprises en construction du Québec (APECCQ)* constitue aujourd'hui la plus importante organisation à adhésion volontaire au Québec. Reconnue dans l'industrie de la construction au Québec comme un véritable carrefour multisectoriel, l'APECCQ représente un réseau d'affaires performant, à la fine pointe de l'innovation et de l'évolution des pratiques commerciales et industrielles dans ce secteur vital de notre économie.

Dans toutes nos actions ainsi que celles de nos membres, nous visons l'excellence et préconisons l'innovation, la conduite juste et honnête, ainsi que la recherche du meilleur service à la clientèle possible. Une des préoccupations de nos membres est d'ailleurs d'innover constamment pour trouver des solutions durables. Par les services rendus à leur clientèle, nos membres entrepreneurs et sous-traitants s'emploient à livrer des bâtiments et autres infrastructures contemporains et de qualité, qui respectent les lois et les règlements en vigueur, établis par nos différentes institutions. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les membres de l'APECCQ soient très actifs dans le secteur de la construction ou de la rénovation en milieu institutionnel, commercial ou industriel au Québec, ce qui les amène à contribuer significativement à l'essor de l'économie québécoise.

Les promoteurs d'un projet d'importance comme Cap-Nature Pierrefonds-Ouest feront nécessairement appel à l'expertise de nos membres pour contribuer à la réalisation des infrastructures et bâtiments que cet ambitieux projet de développement écoresponsable prévoit pour garantir aux citoyens un milieu de vie vivant et durable. Que l'on parle des nombreux commerces de proximité, des édifices à bureaux où s'installeront entreprises et professionnels s'inscrivant dans des pôles multifonctionnels, ou encore des autres infrastructures invitant les familles à venir s'installer dans le quartier (écoles, garderies,

terrains de sports, pistes cyclables et autres parcs ou installations aménagés par la Ville de Montréal), nous sommes convaincus de pouvoir contribuer à la mise en place d'un quartier innovant, respectueux des milieux naturels environnant où les familles auront la chance de vivre dans un milieu urbain responsable accordant une large place à la nature environnante.

Quand on sait qu'un projet de développement durable de l'envergure de Cap-Nature de Pierrefonds-Ouest pourrait générer une activité économique d'environ 2 milliards de dollars pendant la phase de construction et au cours des 20 prochaines années, nous croyons qu'il s'agit là d'un défi passionnant qui est tout à fait à la hauteur de ce que nos entrepreneurs sont en mesure de réaliser.

Madame la présidente, dans le dossier qui nous concerne, nous souhaitons attirer votre attention sur la nécessité de préserver et de favoriser l'intérêt général, aujourd'hui clairement menacé par des opposants professionnels qui livrent bataille contre toute forme de développement, de quelque nature qu'elle soit, durable ou non.

Ayant travaillé en concertation avec la Ville de Montréal et l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, les promoteurs du projet Cap-Nature de Pierrefonds-Ouest ont toujours eu le souci de répondre aux préoccupations légitimes des élus et de leurs commettants, que ce soit du point de vue de la conservation et de la protection de l'environnement, ou de l'importance de développer des logements abordables et sociaux, capables d'accueillir plus de familles dans cette région de l'Île de Montréal.

Le projet Cap-Nature de Pierrefonds-Ouest étant un exemple en raison de « l'équilibre harmonieux entre urbanité et nature » qui le caractérise, comme l'a déjà fait valoir le maire de Montréal, monsieur Denis Coderre, nous comprenons difficilement les délais encourus pour donner le feu vert aux promoteurs. Nous comprenons d'autant moins les réserves encore entretenues envers le projet alors qu'il figure parmi les huit projets urbains prioritaires prévus au Schéma d'aménagement de développement adopté, à la suite d'une consultation publique, par l'Agglomération de Montréal en 2015.

En terminant, nous souhaitons souligner que l'APECQ soutient des projets de développement durable structurants et engageants comme celui de Cap-Nature de Pierrefonds-Ouest et vous incite à faire tout ce qui est en votre pouvoir pour qu'il puisse enfin voir le jour, au bénéfice de tous.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions de recevoir, madame la présidente, l'expression de nos sentiments distingués.



Rose Fierimonte
Présidente

Association patronale des entreprises en construction du Québec